

Mairie de
MONTHIERS
02400

Dès le 1^{er} janvier 2022

DEPOSEZ ET SUIVEZ EN LIGNE

vos demandes d'urbanisme :
permis de construire, déclaration préalable,
certificats d'urbanisme

+ simple
+ rapide
+ pratique



Connectez-vous
à l'adresse :
<https://sve.sirap.fr/>

ou sur le site
internet de la
Mairie – rubrique
XX

Le dépôt sous format papier reste possible. La Mairie continue de vous accueillir pour vous renseigner sur vos projets et recevoir vos demandes.